



## Sion

Rue de Savièse  
Enceinte de la ville et quartier médiéval

Travaux de mai 2011

Alessandra Antonini  
Marie-Paule Guex

septembre 2011

**Sion**  
**Rue de Savièse – Enceinte de la ville et quartier médiéval**  
**Travaux de mai 2011**

Rapport d'août 2011

Alessandra Antonini et Marie-Paule Guex

**Table des matières**

**I Localisation et cadre général du mandat**

- 1.1 Cadre général des travaux archéologiques
- 1.2 Déroulement des travaux

**II Principaux résultats**

- 2.1 Le mur d'enceinte de la ville
- 2.2 Les bâtiments bordant la rue de Savièse en amont de la rue Matthieu Schiner

**III Les constats archéologiques**

- 3.1 Les Bâtiments 1 et 2
- 3.2 Les Bâtiments 3 à 5
- 3.3 Le Bâtiment 7 dans la cour du home du Glarier

**IV Description des murs (M) et des unités de terrains (UT) 1 à 70**

**V Documentation graphique**

- Figures 1 à 30
- Relevé 1 : Plan des vestiges
- Relevé 2 : Coupe schématique du profil oriental de la tranchée

## I Localisation et cadre général du mandat

### Fiche technique

Commune	Sion VS
Lieu-dit	Rue de Savièse.
Coordonnées	CNS 1306, 593'380/120'350, alt. 530 m env.
Projet	pose de conduites électriques.
Surface explorée	env. 150 m <sup>2</sup> .
Intervention	3 au 12 mai 2011 (discontinu).
Equipe de fouille	Marie-Paule Guex (archéologue responsable), Fabien Maret (archéologue)
Mandataire	Bureau TERA Sàrl, Sion (A. Antonini).

### 1.1 Cadre général des travaux archéologiques

Dans le cadre des travaux liés à l'agrandissement du Home du Glarier, de nouvelles conduites ont été posées en mai 2011 dans la partie haute de la rue de Savièse (**fig. 1**). Une tranchée a été ouverte entre la rue Matthieu Schiner et l'avenue Ritz (le long du trottoir ouest) et dans la cour du Home. Notre bureau a été mandaté par le Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie (SBMA), sur demande de l'archéologue cantonal François Wiblé, pour assurer le suivi archéologique de ces travaux situés dans le périmètre sensible de la vieille ville. Il s'agissait de profiter de la réfection des conduites, pour repérer et documenter les vestiges archéologiques conservés dans le sous-sol, notamment ceux de l'ancien quartier constituant la façade occidentale de la rue de Savièse en amont de la rue Matthieu Schiner, ainsi que du mur d'enceinte en proximité de la porte de Savièse.

Les recherches archéologiques sous la rue de Savièse s'inscrivent dans le programme d'étude du sous-sol de la vieille ville lié à une réfection de l'infrastructure de voirie. Elles élargissent les connaissances déjà obtenues lors des travaux à la rue de Lausanne et les ruelles latérales St-Théodule et Supersaxo (2009-2010)<sup>1</sup>, aux places du Midi et des Tanneries (2003-2004)<sup>2</sup>, à la rue du Rhône (2004-2005)<sup>3</sup>, à la rue des Remparts (2006)<sup>4</sup> et au Grand-Pont (2007-2008)<sup>5</sup>.

L'intervention archéologique a été placée sous la responsabilité de A. Antonini (direction et coordination), les travaux de fouille et de documentation archéologiques ont été effectués par Fabien Maret et Marie-Paule Guex, archéologues, Romain Andenmatten, étudiant, Rémy Berger, apprenti technicien. Mise au net des relevés d'après les croquis : Marianne de Morsier et Andreas Henzen, dessinateurs.

La documentation archéologique comprend le plan général des vestiges et la coupe orientale de la tranchée (relevés 1 et 2), la documentation photographique (cf. dossier rSav\_Photo2011) et ce rapport qui contient la description des unités de terrain. Aucun relevé de type « pierre-à-pierre » n'a été réalisé sur le terrain : le positionnement des vestiges a été effectué au bureau, sur la base des croquis métrés.

L'altitude des vestiges a été mesurée par rapport au **Point de référence +/- 0.00m = seuil de la porte principale de la maison rue de Savièse n° 28** (altitude absolue environ 530 m).

<sup>1</sup> A. ANTONINI, M.-P. GUEX (TERA sàrl.), *Sion, Rue de Lausanne. Suivi archéologique des travaux de réfection de la chaussée et des canalisations, septembre à octobre 2009, février à juin 2010*, Rapport déposé à l'Archéologie cantonale, Sion 2011.

<sup>2</sup> A. ANTONINI, P. GIBUT, O. PACCOLAT (TERA sàrl.), *Sion, Place du Midi – Place des Tanneries. Surveillance archéologique en 2003 et 2004*, Rapport déposé à l'Archéologie cantonale, Sion 2004.

<sup>3</sup> A. ANTONINI, P. GIBUT, M.-P. GUEX (TERA sàrl.), *Sion, Rue du Rhône. Suivi archéologique des travaux de réfection de la chaussée et des canalisations en 2004 et 2005*. Rapport déposé à l'Archéologie cantonale, Sion 2007.

<sup>4</sup> A. ANTONINI, M.-P. GUEX (TERA sàrl.), *Sion, Place et rue des Remparts, vestiges médiévaux et romains, 2006*. Rapport déposé à l'Archéologie cantonale, Sion 2009.

<sup>5</sup> A. ANTONINI, M.-P. GUEX (TERA sàrl.), *Sion, rue du Grand-Pont. Suivi archéologique des travaux de réfection de la chaussée et des canalisations, d'octobre à décembre 2007, et de février à mai 2008*. Rapport déposé à l'Archéologie cantonale, Sion 2008.

## 1.2 Déroulement des travaux

- fin avril : ouverture de la tranchée sur la rue de Savièse (largeur env. 1,10 m, profondeur 1,20 m).
- du 3 au 12.05.11 : intervention archéologique d'urgence après la pose des tuyaux : nettoyage et relevés rapides des profils de la tranchée selon l'avancement des travaux ; d'abord en amont du portail du Home (avec le repérage du mur d'enceinte près de l'avenue Ritz), puis devant le portail du Home, ensuite dans le tronçon aval, devant les garages.
- du 28.06.11 au 1.07.11 : ouverture des tranchées dans la cour du Home du Glarier.

Les travaux dans la rue de Savièse ont été réalisés en cinq tronçons (étapes) d'une dizaine de mètres chacun. La tranchée gênant les usagers de la rue et du parking du home du Glarier, la fouille de chaque tronçon a été bouchée dès que possible. Nos interventions se sont donc déroulées dans l'urgence, suivant l'ouverture de la tranchée à la machine, juste avant la pose des conduites et le comblement. Les travaux ont été temporisés durant la 3<sup>e</sup> étape par une fuite sur un tuyau d'eau potable qui a dû être changé. La tranchée a alors dû être recouverte de tôles de fer sous lesquels nous avons effectué nos relevés. La collaboration du chef de chantier de l'entreprise Héritier, José Amaral, a été précieuse, puisqu'il nous a informé de l'avancée de ses travaux, afin que nous puissions nous rendre à temps sur place.

Dans la cour du home du Glarier, la tranchée contourne l'établissement par le nord, du local technique attendant au salon de coiffure jusqu'à l'emplacement de l'ancienne chapelle. Deux petits tronçons n'ont pas pu être suivis en raison de l'urgence des travaux. Seule la partie sud-est a livré des vestiges. Au nord du home, les canalisations modernes que recoupait la tranchée avaient déjà largement perturbé le secteur, tandis qu'au nord-ouest, les vestiges sont inexistantes puisque la tranchée traverse une ancienne zone de jardins au pied de l'enceinte.

## II Principaux résultats

### 2.1 Le mur d'enceinte de la ville

A l'extrémité nord de la tranchée, au carrefour avec l'avenue Ritz, une épaisse maçonnerie occupe toute la largeur de la tranchée (**fig. 9, Relevé 1, M70**). Le parement nord du mur se situe au-delà du bord de la tranchée ; son parement sud était perturbé par une conduite. L'épaisseur du mur (au moins 1,20 m) et son emplacement indiquent qu'il doit s'agir d'un tronçon de l'enceinte médiévale de la ville.

### 2.2 Les bâtiments bordant la rue de Savièse en amont de la rue Matthieu Schiner

#### La face occidentale de la rue

La façade occidentale de la rue de Savièse se situait anciennement dans le prolongement de la façade de la maison « rue de Savièse n° 13 » (**Relevé 1 et 2**). L'espacement entre celle-ci et le bâtiment qui lui fait face « rue de Savièse n° 16 » donne la largeur de l'ancienne rue (env. 4,50 m). La tranchée pour les nouvelles canalisations, creusée à une distance de 6,00 m de la façade orientale de la rue, traverse donc les vestiges des bâtiments qui bordaient la rue du côté ouest (**fig. 2A et B**).

Au sud de l'enceinte de la ville jusqu'à la hauteur du bâtiment « rue de Savièse n° 28 », le sédiment visible dans la tranchée est constitué d'alluvions stériles (UT15, **fig. 12**). Cet espace n'était pas construit. Selon les gravures, plans et photos anciens, un jardin clôturé occupait l'angle délimité par la rue de Savièse et la ruelle longeant le mur d'enceinte. Cette situation existe encore vers 1930 (**fig. 2A et B**).

A l'aval de ce jardin, les sédiments observés dans la tranchée changent radicalement. Des débris de démolition recouvrent de nombreuses structures : notamment les murs et les sols pavés constituant les restes des anciens bâtiments, tous des granges/écuries, attestés encore sur le plan cadastral de 1927<sup>6</sup> et démolis dans les années trente selon M. Raphaël Chevrier<sup>7</sup>.

L'origine des bâtiments constituant le bord occidental de la rue n'a pas pu être déterminée sur la base des vestiges observés au sol. La gravure publiée par Münster en 1550 indique des jardins sur ce versant de la rue de Savièse : les ruraux observés en fouille ainsi que la porte de Savièse ne semblent pas encore exister<sup>8</sup>. Ces derniers sont cependant clairement visibles sur la gravure de Mérian daté de 1642 (**fig. 3**)<sup>9</sup>, sur le dessin anonyme de 1781-85 (**fig. 4**)<sup>10</sup> et le dessin de De Torrenté de 1825 (**fig. 5**)<sup>11</sup>. Les bâtiments en amont de la maison d'habitation « rue de Savièse n° 13 » semblent donc avoir été construits au cours de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> et la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette datation est confirmée par les éléments d'architecture du Bâtiment 1 documenté par une ancienne photographie (**fig. 2B**) : si les ouvertures donnant sur le jardin peuvent être datées du XIX<sup>e</sup> siècle, celles côté rue montrent des caractéristiques du XVI<sup>e</sup> siècle, notamment le portail au rez-de-chaussée surélevé, avec son cadre chanfreiné et mouluré (arc avec double cavet ?), ainsi qu'une petite fenêtre de même style, avec linteau en accolade.

Ces images indiquent clairement une évolution du bâti. Sur la gravure de Mérian (1642, **fig. 3**), on distingue, entre la première et la deuxième grange depuis le nord (gauche), une ruelle transversale permettant d'accéder aux jardins ; cette ruelle n'existe plus sur la gravure de 1781. A l'aval de la rue, la grange jouxtant le bâtiment d'angle « rue de Savièse n° 13 », encore indiquée sur le plan de 1781, est remplacée par une cour clôturée représenté sur le dessin de 1825.

### La face orientale de la rue

Les maisons d'habitation constituant la façade orientale de la rue sont plus anciennes que les granges-écuries sur le versant ouest : la maison d'angle près du mur d'enceinte est datée de 1538 (av. Ritz n° 16, date au-dessus de l'arc de la porte occidentale) et la maison voisine de 1577 (rue de Savièse n° 28, écusson en façade).

La comparaison des gravures de 1642, 1781 et 1825 (**fig. 3 à 5**) indique des transformations qui touchent notamment la partie aval de la rue : l'une des maisons a été démolie avant 1781 afin de créer un passage vers le jardin situé à l'arrière. Le dessin de De Torrenté 1825 illustre l'état de la rue après l'incendie de 1788 (**fig. 5**). Ensuite, la configuration des lieux reste pour l'essentiel inchangée sur le plan parcellaire de 1840 (**fig. 7**)<sup>12</sup> et sur le plan cadastral de 1900-1918 (**fig. 8**).

---

<sup>6</sup> Sion 1927 : Plan de la ville dressé par Oscar Maye. Catherine RAEMY-BERTHOD, « Sion », *Inventaire suisse d'architecture 1850-1920*, IX, 2003, 13-103 (cité : INSA 2003), fig. 44.

<sup>7</sup> Nous remercions M. Raphaël Chevrier, propriétaire de la maison « rue de Savièse n° 28 », d'avoir mis à notre disposition les documents concernant l'ancienne rue, fruit de sa recherche personnelle.

<sup>8</sup> Sion 1550 : Sebastian Münster, *Cosmographia*, Bâles 1550. GATTLEN, p. 12.

<sup>9</sup> Sion 1642 : Hans Ludolff, gravure publiée par Mattheus Merian dans *Topographia Helvetiae, Rhaetiae et Valesiae*, Frankfurt am Mayn.

<sup>10</sup> Sion 1781-85 : Anonyme (Antoine-Gabriel de Torrenté ?), dessin à la plume rehaussé de lavis (Bourgeoisie de Sion). Dans le cartouche oval en bas à droite, désignation des Lieux. Publié dans Albert DE WOLFF, « Plans visuels inédits de Sion (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle), *Vallesia* XXIV, 1969, 133-152 (cité : DE WOLF 1969), p.140-141, pl. XIII.

<sup>11</sup> Sion 1825 : Antoine-Louis de Torrenté. Recueil de dix-huit dessin Plume et lavis sur papier non daté (entre 1825 et 1830), Publié dans DE WOLF 1969, p 141-144. *1788-1988 : Sion : la part du feu. Urbanisme et société après le grand incendie*. Catalogue de l'exposition. Musée cantonales du Valais et Archives communales de Sion. Sion 1988 (cité : LA PART DU FEU 1988), cat. 73, p. 118.

<sup>12</sup> François-Olivier DUBUIS et Antoine LUGON, « Inventaire topographique des maisons de Sion aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Vallesia* XXXV (cité DUBUIS et LUGON 1980), 127-436, p. 198.

### III Les constats archéologiques

Quatorze murs ont été repérés dans la tranchée de la rue de Savièse (**relevé 1 et 2**). Presque tous sont différents les uns des autres et ont manifestement été bâtis à des époques différentes.

La superposition du relevé des vestiges au parcellaire de 1840 et au plan cadastral de 1900 permet d'identifier les murs mitoyens des Bâtiments 1 à 5 (M1, M2, M18, M32 et M64). Les autres maçonneries, disposées entre ces murs principaux, doivent correspondre à des parois de refend. Certaines ont été rajoutées lors d'une transformation de l'édifice, d'autres arasées déjà avant la démolition des bâtiments :

- les murets M3 et M50 sont apparus directement sous les remblais de démolition des bâtiments.
- les murets M30 et M31 délimitaient probablement un corridor (avec escalier ?) ou une cuvée dont le niveau du sol se situait plus bas que le fond de la tranchée. Ils ont été arasés, et l'interstice comblé, et recouvert d'un sol en ciment avant la destruction des bâtiments.
- le niveau de sol qui recouvre l'arasement des murs M47 et M60, et le mur M61 qui remplace le mur M60 témoignent de la dernière occupation des Bâtiments 4 et 5.

Le mur M19 formant un angle pourrait correspondre au vestige d'un bâtiment antérieur au Bâtiment 3 (**fig. 19**). Observé au fond de la tranchée, il était arasé plus bas que les autres maçonneries, et son extension ne semble pas correspondre au parcellaire du XVII<sup>e</sup> siècle.

Cette maçonnerie M19 a été détruite par une fosse (UT22) dont le bord est recouvert d'un dépôt charbonneux (ou de végétale décomposé) et dont le comblement est clairement antérieur à la dernière phase du quartier (**fig. 18 et relevé 2**).

Dans la cour du Home, la tranchée a percé le mur nord et le sol d'un bâtiment attesté par le plan cadastral de 1918 (Bâtiment 7).

#### 3.1 Les Bâtiments 1 et 2

Le Bâtiment 1 est délimité par les murs M1 et M2 qui bordent un local de 4 mètres de largeur (**fig. 11 à 15**). Le sol, constitué de pavés ronds plantés dans une couche de sable (UT4), se situait plus bas que la rue (cave semi-enterrée) et était accessible par une rampe pavée (UT5), aménagée sur une largeur d'1 mètre contre le mur sud du local. Cette cave semble avoir été utilisée comme dépôt de charbon, vu les résidus (UT11) qui ont été repérés près du mur nord.

Le Bâtiment 2, contigu au premier, est délimité par les murs M2 et M18 (**fig. 15 à 17**). Il est partagé par le mur de refend M3 en deux caves profondes d'environ 2 mètres de largeur. Le sol de ces caves, situé plus bas que le fond de la tranchée, n'a pas pu être observé : le vide est rempli de gravats résultant de la démolition du bâtiment.

La cave sud avait des parois crépies : un crépi à la chaux contre la paroi nord et un crépi au ciment contre la paroi sud. Cette facture hétérogène témoigne d'une réparation des locaux.

#### 3.2 Les Bâtiments 3 à 5

Le Bâtiment 3 est délimité par les murs M18 et M32, sa largeur mesure un peu plus de 9 mètres. Selon le parcellaire de 1840 (**fig. 7**), le Bâtiment 3 constituait un édifice unique. Sur le cadastre de 1918 (**fig. 8**), ce bâtiment est cependant partagé en deux parties. Cette division du bâtiment primitif (peut-être suite à un partage de hoirie) est matérialisée au sol par le mur de refend M29 (**fig. 20**).

Dans la partie nord du Bâtiment 3, le sol pavé UT20, un revêtement de petits boulets posés dans un lit de limon (UT21), constitue le dernier niveau d'utilisation du local (**fig. 17**). La surface de ce sol était recouverte d'une couche de terre noire indurée (UT26), un dépôt qui s'est formé lors de l'utilisation du local. Ce sol ne constitue certainement pas le sol primitif du local, puisqu'il recouvre des vestiges plus anciens. Du sol d'origine aucune trace n'a été repérée. Néanmoins, on peut exclure qu'il se situait aussi profond que celui des caves du Bâtiment 2, puisque les sédiments naturels (UT17) affleurent déjà au fond de la tranchée.

La paroi nord du local (UT18) possède une élévation très irrégulière et semble avoir été perturbée déjà avant la pose du sol pavé UT20, par le creusement d'une grande fosse d'environ 2 mètres de largeur (UT22), dont le bord est recouvert des résidus d'un dépôt de charbon de bois ou de végétaux décomposés (**fig. 18**).

Dans la partie sud du Bâtiment 3, on constate des éléments comparables à ceux décrits dans la partie nord : notamment le sol pavé posé dans un lit de sable (UT39) aperçu près de la paroi sud du local (**fig. 23**) recouvrant une fosse plus ancienne (UT37) qui a dû servir à stockage de charbon ou de végétaux. Dans cette partie du bâtiment, un aménagement profond, de 1,10 m de largeur a en outre été repéré : délimité par deux cloisons de construction identique (M30-M31) son sol devait se situer plus bas que le fond de la tranchée et plus bas que le niveau de sol du local environnant (**fig. 21**). Il pourrait s'agir d'un couloir menant à une zone plus profonde de la cave, ou d'une cuve enterrée. Par la suite, cet aménagement profond a été démoli, remblayé et recouvert d'un sol composé d'une chape au ciment coulée sur un radier (UT34). Cette chape recouvre aussi l'arasement des cloisons latérales (**fig. 22**) et vient probablement compléter l'ancien sol du local (UT39) qui se situe à la même hauteur.

Le Bâtiment 4 est délimité par les murs M32 et M64. Le sol pavé UT42 composé de galets roulés posés dans un lit de sable constitue le dernier niveau d'utilisation du bâtiment : il se situe à la même hauteur que le sol du bâtiment contigu au nord (**fig. 24**). Comme dans le Bâtiment 3, ce dernier sol recouvre des vestiges plus anciens, comme la maçonnerie M47, probablement un ancien mur de refend (**fig. 26**). Le solin de pierres sèches M50 pourrait cependant être un aménagement faisant partie de la dernière occupation du bâtiment.

Le Bâtiment 5 a été observé uniquement dans sa partie nord, où il est délimité par le mur M64 (**fig. 27**). La façade sud devait se situer en face de la ruelle qui se faufile entre les bâtiments rue de Savièse n° 16 et 22. Le sol observé dans la tranchée, composé de boulets posés dans un épais lit de sable (UT58-59), constitue le dernier niveau d'occupation de l'édifice. Il recouvre probablement le muret maçonné M61 qui remplace le mur plus ancien M60 (**fig. 28**).

Le Bâtiment 6 n'a pas été touché par la tranchée.

### **3.3 Le Bâtiment 7 dans la cour du home du Glarier**

Sur l'arrière des bâtiments qui bordent la rue de Savièse, un autre édifice a dû exister. Dans la tranchée, sont apparus son mur nord (M67, d'orientation approximative est-ouest), avec un tronçon de son sol intérieur constitué d'une chape de mortier contenant du ciment sur un radier de petites dalles (**fig. 29 et 30**). Aucune ancienne gravure ne comporte de bâtiment à cet emplacement. En revanche, les vestiges pourraient correspondre à l'un des bâtiments construits entre 1900 et 1918 marqués en noir sur le cadastre de la ville (**fig. 8**, dans le cercle rose).

## **IV Description des murs (M) et des unités de terrains (UT) 1 à 70**

Remarque préliminaire : numérotation continue regroupant les murs (M) et les autres UT (couches, sols, et structures) ; pour l'emplacement, se référer aux relevés 1 et 2.

### **M1 Mur nord du Bâtiment 1**

Maçonnerie orientée est-ouest, construite contre terre du côté nord, mal parementée ou très abîmée du côté sud (**fig. 11**). Arasement à 0,50 m du niveau de la chaussée actuelle (2011).

Mur de mauvaise qualité, composé de quartzites et calcaires posés sans soin (parements peu distincts du blocage interne). Epaisseur : approximativement 0,65 m. Hauteur observée : env. 0,70 m. Mortier beige, fin, peu solide.

### **M2 Mur mitoyen des Bâtiments 1 et 2**

Maçonnerie orientée est-ouest à deux parements, sans crépi (**fig. 15**). Arasement à 0,35 m du niveau de la chaussée actuelle (2011). Sol correspondant du côté sud situé plus bas que le fond de la tranchée.

Mur composé de grosses pierres (<0,50 m) : calcaires, schistes et quartzites. Epaisseur : 0,85 m. Hauteur observée : 0,75 m. Mortier (quantité faible) gris-beige, assez fin, peu solide.

### **M3 Mur de refend, Bâtiment 2**

Maçonnerie orientée est-ouest à deux parements ; parement nord très abîmé (**fig. 16**). Arasement à 0,43 m du niveau de la chaussée actuelle (2011), recouvert par la couche de démolition du bâtiment. Sols correspondant de part et d'autre situés plus bas que le fond de la tranchée.

Mur composé de calcaires noirs et schistes de petite taille (< 0,15 m). Epaisseur : 0,60 m. Hauteur observée : 0,60 m dans le profil est, arasé jusqu'au fond de la tranchée dans le profil ouest. Mortier : en grande quantité, bleu-gris clair, fin, très solide.

Interprétation : mur de refend au niveau des caves (semi-enterrées ?). Maçonnerie différente de celle du mur UT2.

### **UT4 Sol pavé supérieur de cave, Bâtiment 1**

Lit de galets arrondis implantés dans une couche de sable fin beige-vert oxydé dans la partie supérieure ; épaisseur 20 cm (**fig. 13**).

Observé sur une longueur de 3,50 m, entre le mur M1 et la bordure UT6. Directement recouvert de la couche de poussière de charbon UT11, sans terre de piétinement cachant la surface des pierres.

Interprétation : sol pavé d'une cave semi-enterrée utilisée comme dépôt.

### **UT5 Sol pavé d'une rampe d'accès, Bâtiment 1**

Lit de galets arrondis (épaisseur 15 cm) délimité au sud par le mur UT2 et au nord par la pierre posée de chant UT6 (**fig. 14**).

Surélevé par rapport au sol UT4 d'environ 20 cm dans le profil, respectivement de 10 cm dans le profil ouest : il s'agit sans doute d'une rampe d'accès permettant de descendre depuis la route, vers la cave semi-enterrée du Bâtiment 1.

### **UT6 Pierre posée de chant bordant le sol UT5, Bâtiment 1**

Dalle non taillée posée de chant, séparant les sols UT4 et UT5 et moulée par le lit de sable des pavés de ces sols ; présent uniquement dans le profil est (**fig. 14**). Hauteur de la dalle : 0,45 m ; sommet situé 2 cm plus haut que le sol UT5, respectivement 15 cm au-dessus du sol UT4.

Interprétation : bordure de la rampe d'accès à la cave.

### **UT7 Sol pavé inférieur de cave, Bâtiment 1**

Lit de petites pierres (<10 cm) insérées de chant ou de biais dans une couche de limon brun graveleux (**fig. 13**). Repéré au bas du profil ouest sur une longueur de 0,60 m.

Interprétation : reste d'un pavement situé 10 cm sous le sol UT4 ; peut-être identique au sol UT8.



**UT8 Sol inférieur de cave, Bâtiment 1**

Niveau de graviers et de limon formant une surface indurée. Repéré sur une longueur de 0,30 m au fond de la tranchée au pied du profil ouest.

Interprétation : sol en terre battue (de cave ?) situé approximativement à la même hauteur que le sol UT7 ; probablement le même sol avec surface abîmée.

**UT9 Remblai, Bâtiment 1**

Couche composée de limon brun-roux graveleux, avec petites lentilles oranges. Epaisseur : 10 cm.

Interprétation : remblai de terrassement pour la pose du sol UT7 / UT8 ?

**UT10 Remblai, Bâtiment 2**

Couche composée de fragments de mortier, pierres, sables et mortier fusé. Epaisseur : env. 0,60 m.

Interprétation : remblai à base de matériaux de démolition comblant la cave lors de l'arasement du Bâtiment 2.

**UT11 Niveau de charbon, Bâtiment 1**

Couche composée de poussière noire fine peu salissante, avec fragments de charbon à facettes brillantes se délitant en lamelles (fig. 13). Remonte contre la paroi du mur M1 et se perd vers le sud, épaisseur : max. 5 cm. Couvre directement la surface du pavement UT4.

Interprétation : reste d'un dépôt de charbon.

**UT12 Remblai, Bâtiment 1**

Epaisse couche de fragments de mortier, pierres, sables et mortier fusé ; plus de pierres dans la partie supérieure. Epaisseur : env. 0,20 m.

Interprétation : remblai à base de matériaux de démolition comblant la cave lors de l'arasement du Bâtiment 1.

**UT13 Remblai, Bâtiments 1 à 5**

Couche de limon gris et graviers, hétérogène, très tassé, présentant un litage dû au tassement. Epaisseur : 0,15 – 0,20 m. Recouvre la couche de démolition UT12 sous-jacente.

Interprétation : niveau du chantier suivant la démolition du bâtiment ; antérieur à la pose d'un nouveau revêtement de route (des pavés).

**UT14 Remblai, Bâtiment 1**

Couche de sables fins à moyens, gris. Epaisseur : 0 – 0,30 m. OK horizontal. Recouvre le remblai UT13.

Interprétation : remblai d'égalisation et support des pavés de la nouvelle rue élargie après la démolition des bâtiments.

**UT15 Alluvions de la Sionne, Jardin au nord du Bâtiment 1**

Couche de limon brun-gris argileux compact, avec des lentilles de graviers, sables et galets ayant le même pendage que la rue ; forme un dépôt naturel dépourvu de structures anthropiques. Visible entre le Bâtiment 1 et le mur d'enceinte, sur toute la hauteur du profil de la tranchée.

**UT16 Remblai, Bâtiment 1**

Couche de limon brun-gris contenant quelques galets, des lits de graviers, sables et galets irréguliers ne suivant pas le pendage de la rue. Epaisseur : 0,40 m. Sert de substruction au pavage UT5.

Interprétation : remblai d'installation de la petite rampe d'accès au dépôt de charbon.

**UT17 Alluvions, Bâtiment 3**

Couche de limon gris verdâtre argileux avec beaucoup de gravillons ; aspect homogène, stérile. Epaisseur inconnue, situé au pied des profils de la tranchée. **UT17a** : épiphénomène de sables, graviers et pierres, sans limon, disposés sur une bande de quelques centimètres de largeur fortement inclinée vers le bas (la bordure d'un chenal formé et disparu au cours de la crue qui a déposé ces alluvions ?).

Interprétation : alluvions de la Sionne, ou remblai à base d'alluvions.

### **M18 Mur mitoyen des Bâtiments 2 et 3**

Maçonnerie orientée est-ouest à deux parements (**fig. 17**). Orientée en diagonale par rapport à la tranchée. Parement nord crépi (mortier au ciment gris) ; parement sud perturbé avant la mise en place du sol UT20. Arasement à 0,70 m du niveau de la chaussée actuelle (2011).

Mur composé de pierres calcaires et quartzites, plates et non taillées (posées à plat). Epaisseur : irrégulière, env. 0,50 m dans la partie supérieure et 0,70 m dans la partie inférieure. Hauteur observée : 0,50 – 0,60 m. Mortier gris-bleu, très sableux, pauvre en chaux, très friable, coloration jaune due à oxydation.

Sol correspondant au nord : plus bas que le fond de la tranchée. Au sud, le premier niveau de marche semble avoir été remplacé par le sol UT20 après démontage du parement primitif du mur.

Perce les niveaux UT17, 22 et 24.

### **M19 Mur repéré au fond de la tranchée formant un angle, sous le Bâtiment 3**

Maçonnerie orientée est-ouest formant un retour vers le nord (**fig. 19**). Un prolongement du mur vers l'ouest et/ou un retour vers le sud ne peuvent pas être exclus. Arasement à 0,85 m du niveau de la chaussée actuelle (2011) ; arasé plus profondément que les autres murs.

Mur construit contre terre du côté sud et probablement à vue du côté nord (le sédiment UT23 est postérieur au mur). Composé de pierres plutôt arrondies et de taille moyenne, un peu plus grosses dans le parement nord. Hauteur observée : 0,35 m, attestée sur une longueur de 1,60 m. Epaisseur : 0,50 m. Mortier (en grande quantité) blanc-beige, gras, peu sableux, peu compact et très pâteux.

Mur appartenant probablement à une construction antérieure au Bâtiment 3.

### **UT20 Sol pavé supérieur, Bâtiment 3**

Lit de pavés arrondis posés de chant (**fig. 17**). Repéré sur une longueur de 1,60 m au sud du mur UT18. Recouvert d'un limon brun qui s'insère entre les pierres formant un niveau de terre piétinée. Pierres plantées dans le remblai d'égalisation UT21.

### **UT21 Remblai d'égalisation du pavage UT20, Bâtiment 3**

Couche de limon brun-gris compact un peu sableux avec quelques graviers et de petits nodules de mortier fusé. Epaisseur : max. 10 cm. Directement sous les pierres du sol UT20.

### **UT22 Fosse à charbon, Bâtiment 3**

Fosse ou fossé orienté nord-sud (en diagonale par rapport à la tranchée) ; fond arrondi, avec une pente vers le nord ; bord recouvert d'un dépôt de charbon de bois ou de végétaux décomposés (**fig. 18**).

Fosse repérée dans les deux profils. Profondeur 0,50 m ; largeur à l'ouverture 0,95 m dans le profil ouest, plus large (> 2,00 m) dans le profil est ; épaisseur du dépôt charbonneux 1 – 3 cm (aucune rubéfaction du terrain encaissant UT17).

Postérieure au mur M19 et colmaté par le remblai UT23.

Interprétation : canal avec cuvelage en bois décomposé ? fosse utilisée pour le dépôt de charbon ou de cendres ?

### **UT23 Remblai, Bâtiment 3**

Limon très sableux et graveleux ocre, avec quelques nodules de mortier. Remplit la fosse UT22 et moule le parement nord du mur antérieur M19.

Interprétation : remplissage volontaire de la fosse 22.

### **UT24 Remblai, Bâtiment 3**

Couche de limon contenant beaucoup de mortier fusé, des fragments de mortier, des pierres et des graviers, sable. Epaisseur : entre 0,40 m (profil est) et 0,10 m (profil ouest).

Interprétation : remblai à base de démolition remplissant une fosse excavée dans le remblai UT23.

### **UT25 Remblai, Bâtiment 3**

Fosse replie de limon gris très compact, avec graviers et fragments de stuc rose ; aspect feuilleté.

Interprétation : perturbation en relation avec la démolition des bâtiments ?

### **UT26 Niveau d'utilisation sur le sol pavé UT20, Bâtiment 3**

Couche de limon brun foncé, compact et d'aspect feuilleté accumulée sur les pavés du sol UT20 (fig. 17). Epaisseur : 7 cm.

### **UT27 Remblai, Bâtiment 3**

Couche de sable fin meuble et homogène, vert clair, marbré de jaune oxydation. Epaisseur : <5 cm. Localisé sur une longueur de 0,60 m au sud du mur UT19. Pris entre la couche de démolition UT28 et le sol pavé UT20. Au même niveau que l'arase du mur UT19.

### **UT28 Niveau de démolition, Bâtiment 3**

Mortier fusé gris mélangé de limon (marbrures brunes avec pendage vers le sud). Epaisseur max.: 0,20 m. Près du mur UT19, ce remblai se transforme en couches de chaux blanche et de limon brun compact.

Interprétation : couche de démolition en relation avec les travaux de démolition du quartier.

### **M29 Mur de refend du Bâtiment 3**

Reste de maçonnerie orientée est-ouest dont les parements sont perturbés par des tranchées modernes (fig. 20). Arasement à 0,70 m du niveau de la chaussée actuelle (2011).

Mur composé de galets roulés et pierres plates. Epaisseur conservée : 0,18 m ; hauteur observée : 0,35 m. Mortier gris à brun-gris clair, sableux, compact.

Niveau de marche en relation : disparu ou plus bas que le fond de la tranchée.

Interprétation : selon le plan cadastral de 1900, mur mitoyen entre deux bâtiments.

### **M30 Mur de refend du Bâtiment 3**

Mur orienté est-ouest à deux parements (fig. 21). Arasement à 0,60 m du niveau de la chaussée actuelle (2011). Présent seulement dans le profil est de la tranchée, détruit dans le profil ouest.

Mur composé de blocs de quartzites et schistes (< 0,25 m). Mortier brun-grisâtre, sableux, compact (identique à celui du mur M31). Hauteur observée 0,60 m. Epaisseur : 0,28 m.

Parement nord : ressaut de fondation d'une dizaine de centimètres ; au-dessus, un crépi épais au plâtre rose recouvre le parement et aussi le sol du local contigu. Le sol est visible sur env. 10 cm de longueur (profondeur par rapport à la rue 0,75 m) ; il a été cassé avant la démolition du bâtiment.

Interprétation : constitue avec le mur M31 les bords d'un espace de 1,10 m de largeur. Le niveau de marche primitif du couloir se situe plus bas que le fond de la tranchée. Le remblaiement (UT33) de cet espace est recouvert par la chape au ciment UT34.

### **M31 Mur de refend du Bâtiment 3**

Mur orienté est-ouest avec un parement au nord ; face sud abîmée par conduite moderne (fig. 22). Arasement à 0,57 m du niveau de la chaussée actuelle (2011). Présent seulement dans le profil est de la tranchée, détruit dans le profil ouest.

Facture identique à celle du mur M30. Hauteur observée : 0,50 m. Epaisseur : 0,31 m. Parement nord avec crépi en pietra rasa.

Interprétation : constitue avec le mur M30 les bords d'un espace de 1,10 m de largeur.

### **M32 Mur mitoyen des Bâtiments 3 et 4**

Fondation orientée est-ouest montée contre terre (fig. 23). Arasement à 0,34 m du niveau de la chaussée actuelle (2011). Présent dans les deux profils de la tranchée.

Mur composé de blocs de schiste et quartzite, petites pierres plates en blocage. Hauteur observée : 0,40 m (Base de la fondation à 0,86 m de la rue). Epaisseur : 0,57 m. Mortier : gris clair sableux, très compact, différent de celui des murs M30 et M31.

Contemporain des sols pavés UT39 et UT42.

### **UT33 Remblai du couloir M30-31, Bâtiment 3**

Amas de pierres et de morceaux de maçonnerie provenant de la démolition des murs du couloir M30 et M31.

### **UT34 Sol en ciment, Bâtiment 3**

Chape de mortier au ciment très sableux et compact sur un radier de petites pierres (**fig. 22**). Surface lissée (à 0,57 m de profondeur de la rue). Epaisseur : > 10 cm.

Couvre le remblai UT33 et l'arase des murs du couloir M30-31 (limites nord et sud du sol coïncident avec les parements externes des murs M30-31. Recouvert par les gravats de la démolition du bâtiment. Interprétation : sol aménagé après la démolition du couloir mais avant la démolition du bâtiment.

### **UT35 Couche de démolition, Bâtiment 3**

Couche de pierres et un peu de limon. Epaisseur de 0,30 m.

Recouvre le sol au plâtre au nord du mur M30. Coupé au nord par une tranchée moderne. Couvert par le niveau de gravats UT28 provenant de la démolition du quartier.

Interprétation : gravats comblant le local au nord du mur M30.

### **UT36 Sol en ciment, Bâtiment 3**

Chape de ciment identique au sol UT34 réparant le sol en stuc rose observé au nord du mur M30.

### **UT37 Fosse, Bâtiment 3**

Fosse dont seule la paroi sud et le remplissage ont été repérés dans le profil est de la tranchée. Partie nord percée par des conduites modernes. Profondeur observée : 0,30 m.

Bord de la fosse recouvert d'un liséré de charbon de bois ou de végétaux décomposés. Remplissage composé de sables, mêlés de limon, des nodules de mortier et du charbon de bois.

Interprétation : indéterminée ; comme la fosse UT22 ?

### **UT38 Remblai, Bâtiment 3**

Couche de sables et graviers contenant des fragments de stuc rose et des éclats de pierres. Epaisseur : 0,20 cm. Relation chronologique avec le mur M32 indéterminée.

Interprétation : remblai de terrassement, peut-être en vue d'installer le pavage UT39.

### **UT39 Sol pavé, Bâtiment 3**

Radier de pierres rondes (< 15 cm) posées en épi dans un lit de sable hétérogène, grossier contenant des nodules de mortier. Observé sur 1,00 m de longueur ; délimité au sud par le mur M32. Probablement contemporain du sol UT42. Détruit par la conduite moderne dans le profil ouest de la tranchée.

### **UT40 Niveau d'utilisation, Bâtiment 3**

Couche de mortier et de chaux beige (épaisseur 2 cm) couvrant les pavés du sol UT39.

Interprétation : niveau d'utilisation du local, dépôt de chaux ou niveau de travail ?

### **UT41 Niveau d'utilisation, Bâtiment 3**

Couche de limon brun foncé tassé, avec feuilletage (épaisseur max. 4 cm) couvrant le niveau de chaux ou mortier UT40.

Interprétation : niveau d'utilisation du local, terre battue par piétinement.

### **UT42 Sol pavé, Bâtiment 4**

Pavage composé de pierres rondes (<15 cm) posées en épi dans un lit de sable homogène verdâtre (**fig. 24**). Observé au sud du mur M32 sur une longueur de 1,30 m (dans les deux profils de la tranchée).

Probablement contemporain du sol UT39.

### **UT43 Remblai de terrassement, Bâtiment 4**

Couche de limon brun très graveleux contenant des nodules de mortier, litage des graviers, aspect hétérogène. Epaisseur : 15 cm. Présent seulement au sud du mur M32.

#### **UT44 Remblai, Bâtiment 4**

Poche de sables et de graviers mise au jour sous la fondation du mur 32 (le bord sud du remblai débord de l'alignement du parement sud du mur). Epaisseur : 12 cm.

Interprétation : reste du remplissage d'une fosse antérieure au mur ? lit de graviers mis au fond de la tranchée de fondation du mur M32 ?

#### **UT45 Alluvions fines de la Sionne, Bâtiment 4**

Limon argileux fin verdâtre. Epaisseur inconnue.

#### **UT46 Fosse, Bâtiment 4**

Fosse de 0,50 m de profondeur. Largeur à l'ouverture : 1,40 m, au fond entre 0,30 et 0,50 m. Remplissage très hétérogène témoignant de plusieurs apports : matrice limoneuse brune et fragments de tuiles de ciment, galets et schistes, graviers, charbon de bois.

Interprétation : tranchée d'un muret ou d'une conduite arrachés ? Comblement antérieur à la démolition du bâtiment.

#### **M47 Mur de refend du Bâtiment 4**

Mur orienté est-ouest, en diagonale par rapport à la tranchée (**fig. 26**). Arasement à 0,60 m du niveau de la chaussée actuelle (2011).

Mur composé de quartzites et schistes plutôt petits (< 0,15 m) et plats, posés à plat. Parement sud probablement contre terre. Parement nord renforcé par une dalle posée de chant (hauteur 0,30 m, la tranche inférieure correspond à la hauteur de la semelle de fondation). Dans le profil ouest, la fondation du mur est plus profonde ; aucune dalle de chant n'y a été repérée.

Hauteur observée 0,40 m (max. 4 assises de pierres). Epaisseur 0,76 m. Mortier blanc à gris, riche en chaux, aspect gras.

Interprétation : mur de refend de faible fondation (limon d'escalier ?). Fondation posée sur les alluvions UT17. L'arasement du mur recouvert par le lit de sable du pavement UT42. Niveaux de marche d'origine en relation avec ce mur : au nord et au sud, la surface des alluvions UT17 ou du remblai UT43 ? Arasé avant la mise en place du pavement UT42.

#### **UT48 Remblai, Bâtiment 4**

Limon, graviers, chaux et mortier fusé, gris. Epaisseur : 20 cm.

Interprétation : remplissage d'une petite cavité perturbant le pavement UT42, à mettre en relation avec la démolition du quartier.

#### **UT49 Remblai, Bâtiment 4**

Sables et graviers. Remblai de nivellement après démolition des bâtiment (= remblai UT13).

#### **M50 Solin, Bâtiment 4**

Fosse de forme rectangulaire. Arasement à 0,40 m du niveau de la chaussée actuelle (2011).

Hauteur observée 0,35 m. Largeur 0,30 m. Remplissage composé de galets et de schistes posés à plat (agencement volontaire).

Interprétation : reste d'un muret en pierres sèches. Directement sous le niveau d'utilisation du chantier de démolition du quartier.

#### **UT51 Niveau de travail**

Lentille de 10 cm d'épaisseur (sommet arasé) observée sur 1,50 m de longueur, au sud du muret en pierres sèches M50. Au bord de la cuvette, dépôt de charbon de bois ; remplissage à base de chaux fusée ou en nodules.

#### **UT52 Niveau de terre brune indurée, Bâtiment 4**

Niveau de marche en terre piétinée. Epaisseur : 7 cm. Recouvre l'arasement de la fosse UT51. Peut-être en relation avec le muret en pierres sèches M50 ?

#### **UT53 Muret en pierres sèches ? Bâtiment 4**

Plusieurs pierres posées à sec, vues uniquement dans le profil ouest (**fig. 25**). Arasement à 0,75 m du niveau de la chaussée actuelle (2011).

Hauteur observée 0,30 m. Epaisseur : 0,35 m. Perce, ou est pris dans les alluvions UT17.

Interprétation : indéterminée. Pierres appartenant aux alluvions ? A mettre peut-être en relation avec la structure UT54 du profil est.

#### **UT54 Muret en pierres sèches ? Bâtiment 4**

Unique pierre observée dans le profil est, posée à plat à la hauteur de la semelle de fondation du mur M32. Taille : 0,20 m, hauteur : 0,10 m. Pris dans les alluvions UT17.

Interprétation : pierre appartenant aux alluvions ? Reste d'un muret ? Peut-être à mettre en relation avec la structure UT53 du profil ouest.

#### **UT55 Remblai de terrassement, Bâtiment 4**

Limon, mêlé de graviers et de mortier fusé, pierres. Epaisseur : 0,10 m.

Relation chronologique avec le mur M47 incertaine, probablement antérieur.

#### **UT56 Niveau d'utilisation, Bâtiment 5**

Couche composée de silts brun, mêlés de graviers, de sable, de mortier fusé, avec des paillettes de charbon de bois.

En relation avec le mur M64 et peut-être avec le mur M61.

#### **UT57 Remblai de terrassement, Bâtiment 5**

Paquet de couches litées brunes, beiges, composées de limon avec plus ou moins de graviers, de nodules de mortier, de sables ou petits galets. Epaisseur : max. 0,30 m, diminuant vers le sud. Couvre l'arasement du mur M61 ; antérieur au mur M64.

Interprétation : remblai avec des matériaux de démolition pour la pose du sol UT58 (= UT42 ?).

#### **UT58 Sol, Bâtiment 5**

Couche de sable gris-vert, fin, homogène ; épaisseur 0,15 m ; vue sur 0,50 m de longueur (**fig. 28**).

Interprétation : lit de sable d'un sol pavé ; peut-être le même que le sol UT42.

#### **UT59 Sol, Bâtiment 5**

Couche de sable gris-vert assez grossier mêlé de sable jaunâtre. Epaisseur : 10 à 20 cm (plus épais vers le sud). OK horizontal.

Interprétation : lit de sable d'un sol pavé ; peut-être le même que UT58, mais bariolé de jaune.

#### **M60 Mur, Bâtiment 5**

Mur maçonné orienté est-ouest ; les parements montés contre terre (**fig. 28**). Arasement à 0,85 m du niveau de la chaussée actuelle (2011).

Mur composé de gros blocs de quartzites, une dalle posée à plat servant aux deux parements. Hauteur observée 0,20 m. Epaisseur 0,65 m. Mortier gris-verdâtre sableux, très friable.

Niveau de marche correspondant disparu.

Interprétation : mur de fonction indéterminée. Peut-être démolé avant le XX<sup>e</sup> siècle.

#### **M61 Muret, Bâtiment 5**

Muret maçonné orienté est-ouest (**fig. 28**). Parement nord contre terre, parement sud indéterminé. Arasement à 0,60 m du niveau de la chaussée actuelle (2011).

Hauteur conservée : 0,30 m. Epaisseur conservée ( ? ) 0,20 m.

Niveau de marche en relation avec le mur incertain : sol UT56 ? UK du sol se situe à la hauteur de l'arase du mur M60. Postérieur à l'arasement du mur M60.

Interprétation : mur appartenant à la dernière phase d'occupation du Bâtiment 5.

#### **UT62 Remblai de terrassement, Bâtiment 5**

Couche de silts bruns mêlés de sable. Localisés dans une poche couvrant l'arasement du mur M60 et contre le parement sud du mur M61.

Interprétation : remblai épandu après l'arasement du mur M60, probablement pour l'installation du sol UT58.

#### **UT63 Fosse, Bâtiment 5**

Fosse apparaissant à 0,40 m du niveau de la chaussée actuelle (2011) ; sommet arasé ? Située au contact du mur M64 et a probablement démoli le parement sud de ce mur.

Profondeur 0,70 m, largeur 0,40 m. Remplissage hétérogène constitué de pierres et de démolition de maçonnerie dans une matrice limono-sableuse ocre.

Interprétation : fonction indéterminée, tranchée de construction ?

#### **M64 Mur mitoyen des Bâtiment 4 et 5**

Mur maçonné orienté est-ouest (**fig. 27**). Arasement à 0,30 m du niveau de la chaussée actuelle (2011).

Mur composé de quartzites et schistes de tailles diverses ; pas de pierres de parement repérables.

Hauteur observée 0,65 m. Epaisseur max. 0,95 m : parements nord et sud indéterminés (peut-être démolis par les fosses UT63-65), éventuel ressaut au nord. Mortier : gris à brun, sableux, très friable.

Arase recouverte par la couche de démolition du bâtiment.

Sol en relation avec le mur : peut-être le sol UT52 au nord et le sol UT58-59 au sud (les deux chapes se situent à la même altitude).

#### **UT65 Fosse, Bâtiment 4**

Fosse de forme incurvée, contre la face nord (cassée ?) du mur M64.

Largeur à l'ouverture 0,70 m, profondeur 0,20 m (le fond se situe au-dessus du l'UK du mur M64).

Remplissage : silts bruns, nodules de chaux et pierres.

Interprétation : fonction indéterminée ; a peut-être démoli le parement nord du mur M64.

#### **UT66 Fosse, Bâtiment 5**

Fosse de forme arrondie apparaissant 0,30 m sous le bitume actuel.

Largeur à l'ouverture 0,40 m, profondeur 0,20 m. Recouvert par la couche de démolition du bâtiment.

Remplissage : mélange des couches UT57 et UT59.

Interprétation : fonction indéterminée.

#### **M67 Mur nord du Bâtiment 7**

Mur maçonné orienté est-ouest (orientation exacte inconnue ; vu dans un seul des profils de la tranchée). Arasement à 0,40 m du niveau de la chaussée actuelle (2011).

Mur composé de quartzites grises ébréchées (30 cm). Les deux parements probablement contre terre (très mal conservés). Hauteur observée : 0,30 m (UK pas vu). Epaisseur : 0,50 m. Mortier : gris-blanc, friable et sableux.

Interprétation : mur nord du local avec le sol UT68. Bâtiment absent du plan cadastral de 1900, mais attesté par le plan de 1918.

#### **UT68 Sol du Bâtiment 7**

Chape de mortier sur radier de pierres grossier observée sur 8,40 m de longueur au sud-est du mur M67. Mortier : gris, grossier, compact (contenant du ciment ?).

Interprétation : sol à l'intérieur d'un Bâtiment 7, en relation avec le mur M67. Aucune trace de sol au nord de ce mur.

#### **UT69 Remblai, Bâtiment 7**

Limon et silts sableux, graveleux, brun-gris foncé, très compact.

Interprétation : remblai à base de tout-venant ou alluvions de la Sionne.

#### **M70 Mur d'enceinte de la vieille ville**

Observé à l'extrémité nord de la tranchée de la rue de Savièse. Description cf. texte.

## **V      Documentation graphique**

Figures 1 à 30

Relevé 1 : Plan des vestiges

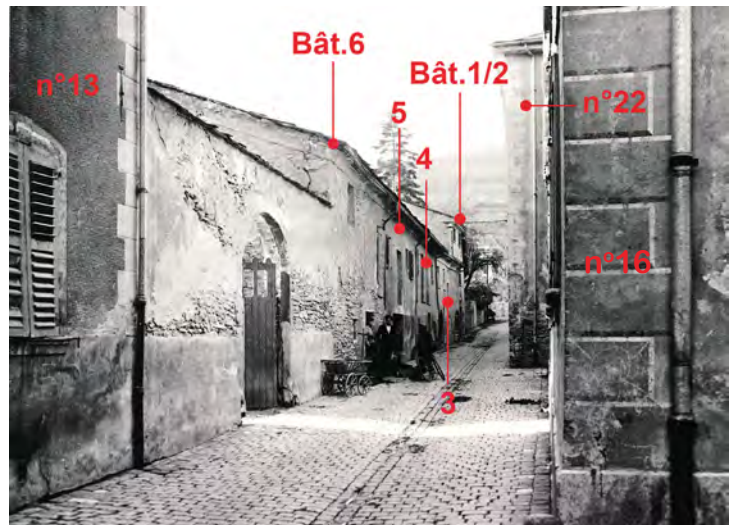
Relevé 2 : Coupe schématique du profil oriental de la tranchée

Crédit des illustrations: bureau TERA Sàrl, Sion, sauf indications contraires.

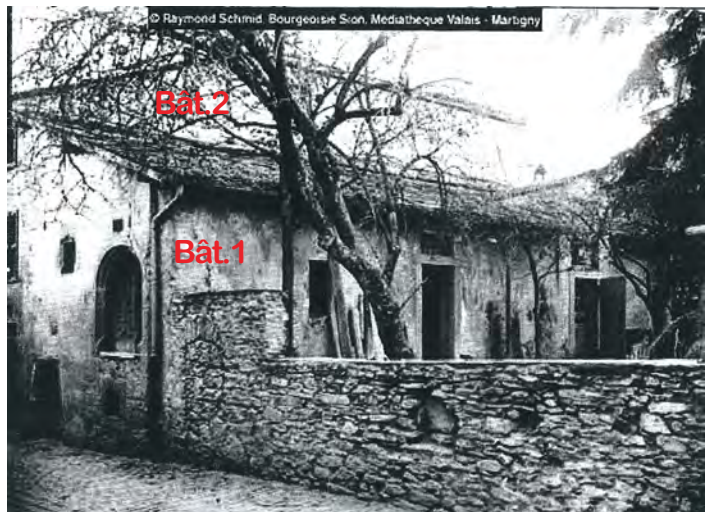




**Fig. 1** Rue de Savièse. Vue actuelle 2011, vers le nord.



**Fig. 2A** Rue de Savièse. Vue prise vers 1930 en direction du nord.  
Raymond Schmid, Bourgeoisie de Sion, Médiathèque Valais - Martigny.

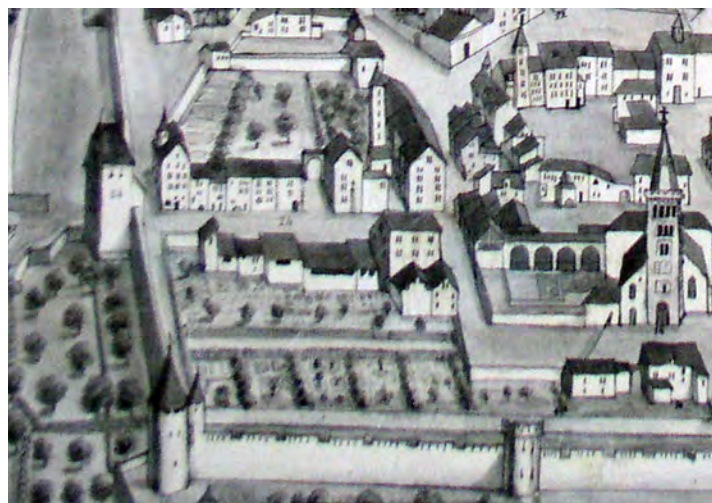


**Fig. 2B** Rue de Savièse ; bâtiment au sommet de la rue côté ouest, attenante au grand jardin clôturé. Cliché pris vers 1930.  
Raymond Schmid, Bourgeoisie de Sion, Médiathèque Valais - Martigny.

**Fig. 3** Le quartier de la rue de Savièse vers 1642. Vue de l'ouest ; à gauche, la porte de Savièse. Extrait de la gravure Mérian.



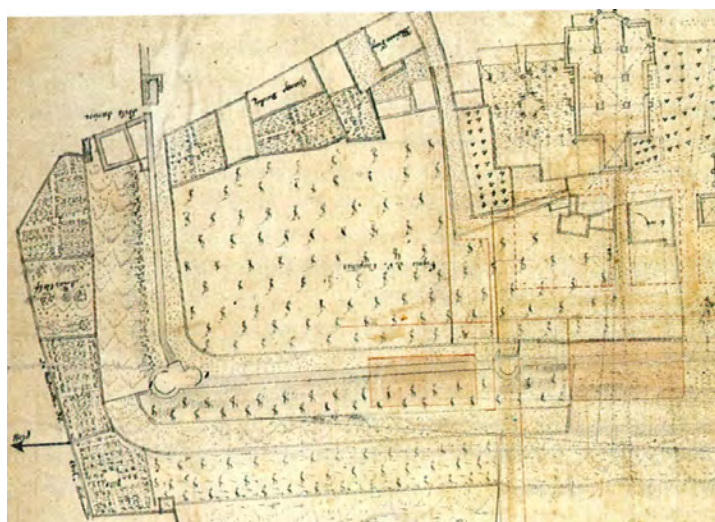
**Fig. 4** Le quartier de la rue de Savièse vers 1781. Vue de l'ouest ; à gauche, la porte de Savièse. Extrait d'une gravure anonyme.



**Fig. 5** Le quartier de la rue de Savièse vers 1825. Vue de l'ouest ; à gauche, la porte de Savièse. Extrait du dessin de De Torrenté.



**Fig. 6** Le plan géométrique dressé par Schmidt constitue le premier relevé exact des maisons longeant le bord occidental de la rue de Savièse vers 1838. On distingue la maison d'habitation formant angle avec la rue Mathieu-Schiner flanquée par une suite de jardins clôturés et de ruraux, et à gauche, la porte de Savièse.





**Fig. 7** Plan parcellaire de Sion vers 1840 (extrait). DUBUIS et LUGON 1980, p.198.



**Fig. 8** Plan cadastrale de Sion de 1900 (extrait). La rue de Savièse possède encore son caractère rural avec les ruraux qui longent son bord occidental.



**Fig. 9** Rue de Savièse ; extrémité nord de la tranchée. Maçonnerie de l'enceinte médiévale de la ville (M70) perturbée par les canalisations modernes.



**Fig. 10** Rue de Savièse ; façade orientale de la rue. L'altitude de la chaussée actuelle correspond à celle du seuil des anciennes portes de maisons. L'ancienne chaussée devait se situer au même niveau ou légèrement (une marche) plus bas.

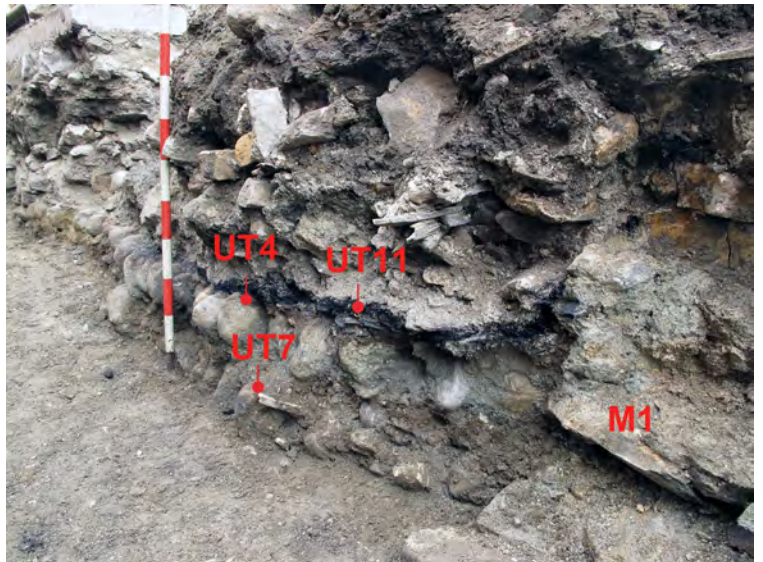


**Fig. 11** Rue de Savièse ; tranchée à la hauteur de la maison n° 28 (profil est) : mur M1. La face nord de ce mur de façade est construite en fosse étroite, contre les alluvions de la Sionne (derrière le jalon) sur lesquelles des jardins étaient aménagés.



**Fig. 12** Rue de Savièse ; tranchée en amont de la maison n°28 (profil ouest, vu vers le nord). Au premier plan, les fondations du Bâtiment 1 (avant nettoyage) ; à droite, la zone de jardins qui borde l'ancienne ruelle longeant les remparts.

**Fig. 13** Rue de Savièse ; tranchée à la hauteur des maisons nos 28-26 (profil ouest) : coupe à travers les sols et les remblais du Bâtiment 1.  
La couche noire (UT11) constituée de poussière de charbon indique l'utilisation de la cave comme entrepôt de charbon. Elle recouvre un sol pavé de boulets (UT4). Ce dernier remplace un sol plus ancien dont le pavement est constitué de pierres anguleuses posées de chant (UT7).



**Fig. 14** Rue de Savièse ; tranchée à la hauteur de la maison n° 26 (profil est, vu vers le nord).  
La pierre posée de chant (UT6) délimite la surface pavée (UT5) de la rampe donnant accès à la cave à charbon du Bâtiment 1.



**Fig. 15** Rue de Savièse ; tranchée à la hauteur de la maison n° 26 (profil est) : le mur mitoyen M2 séparant les Bâtiments 1 et 2.  
La rampe pavée (UT5) délimitée par la pierre posée de chant (UT6) indique l'emplacement de l'entrée à la cave semi-enterré du Bâtiment 1.



**Fig. 16** Rue de Savièse ; tranchée à la hauteur de la maison nos 26-24 (profil est) : mur M3, un mur de refend du Bâtiment 2 ?



**Fig. 17** Rue de Savièse ; tranchée à la hauteur de la maison n° 24 (profil est) : mur mitoyen (M18) des Bâtiments 2 et 3. Le crépi conservé contre la face nord du mur (côté jalon) indique que le sol du Bâtiment 2 se situe plus bas que le fond de la tranchée, tandis que le sol du Bâtiments 3, le pavement UT20 et le niveau de terre piétinée (UT26), se situe à mi-hauteur de la tranchée.



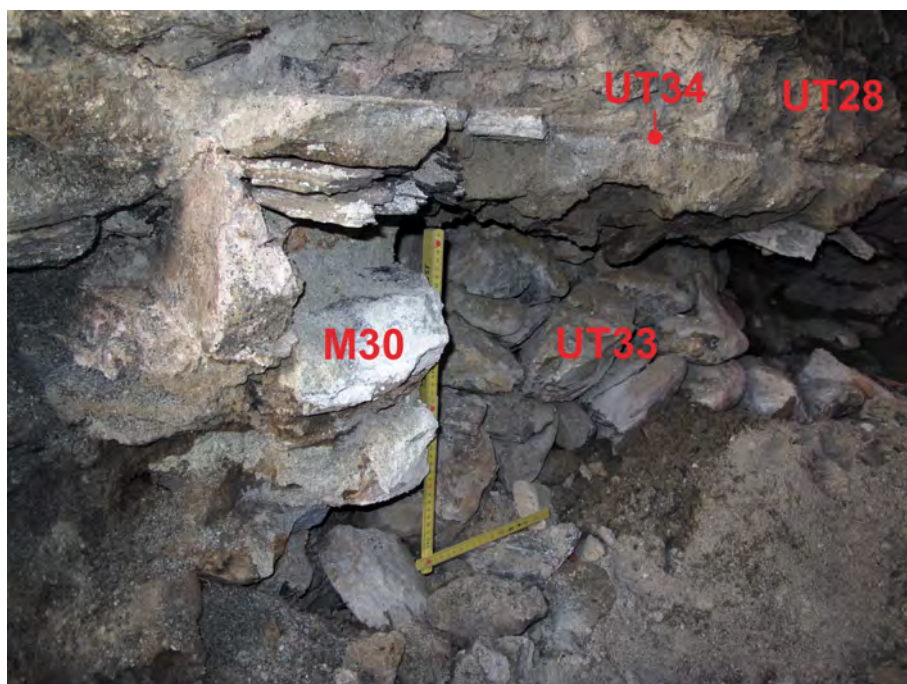
**Fig. 18** Rue de Savièse ; tranchée à la hauteur de l'entrée du home « Les Glariers » (profil ouest) : fosse (UT22) au sud du mur M18. Le bord de la fosse est recouvert d'un dépôt noir (charbon ou végétaux pourris ?). Le remplissage de la fosse, composé de matériaux de démolition, se distingue des sédiments encaissants stériles.



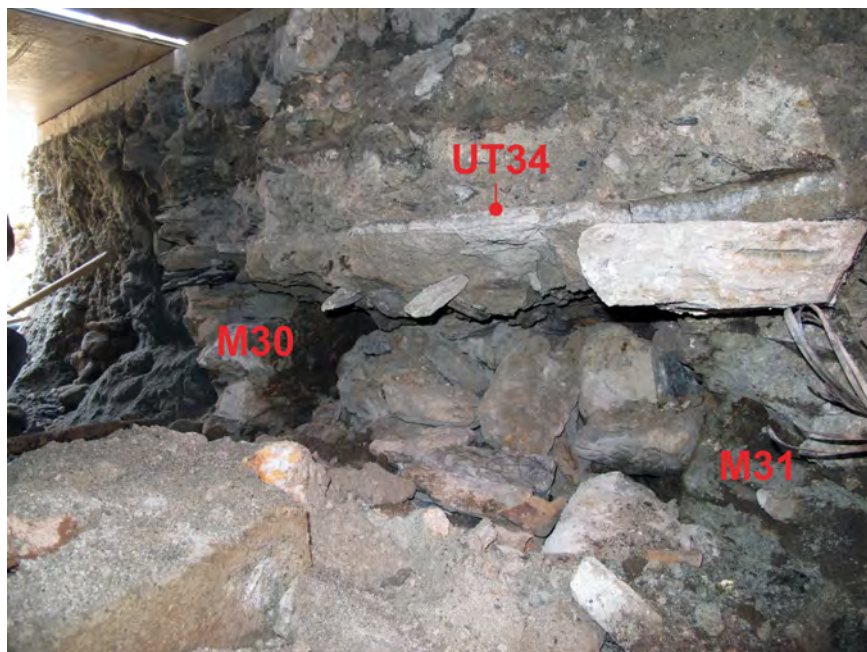
**Fig.19** Rue de Savièse ; fond de la tranchée : l'angle du mur M19 (vue vers le sud-est).  
La profondeur de ce vestige de maçonnerie semble indiquer une construction antérieure au Bâtiment 3.



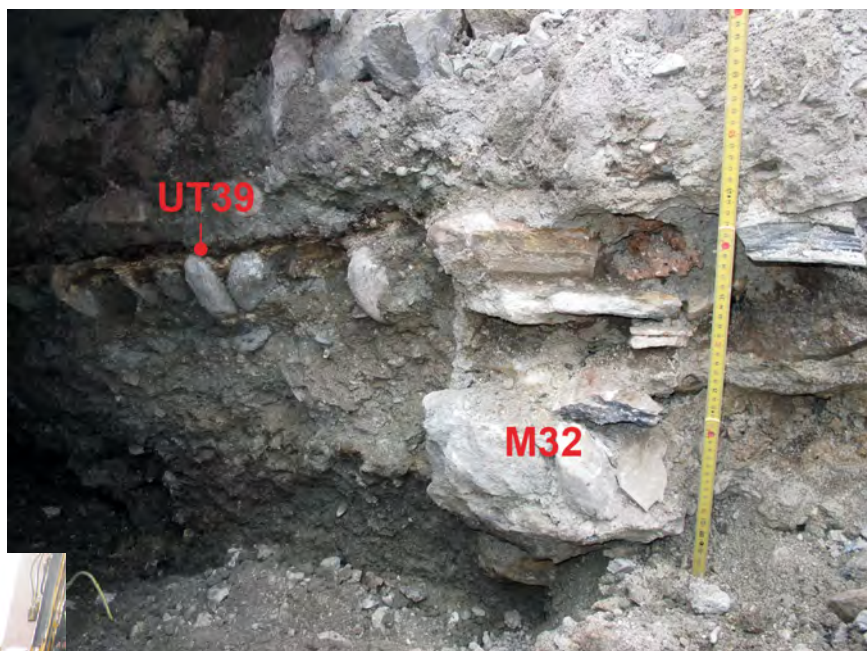
**Fig. 20** Rue de Savièse ; tranchée à la hauteur des maisons nos 24-22 (profil est) : vestige du mur de refend M29 recoupé par des conduites modernes. Ce mur est indiqué comme limite de parcelle sur le plan cadastral de 1900 mais pas encore sur celui de 1840.



**Fig. 21** Rue de Savièse; tranchée à la hauteur des maisons nos 24-22 (profil est) : muret M30.  
Une épaisse chape de crépi au plâtre recouvre la face nord de la cloison et le sol contigu. Un sol en ciment (34) couvre l'arasement du muret avant la démolition du quartier.



**Fig. 22** Rue de Savièse ; tranchée à la hauteur des maisons n os 24-22 (profil est). Les murets M30 et M31 délimitent un couloir dont le sol se situe plus bas que le fond de la tranchée. Le vide a été remblayé par des gravats et recouvert par une chape de sol en ciment (UT34) avant la destruction du quartier.



**Fig. 23** Rue de Savièse ; tranchée à la hauteur de la maison n° 22 (profil est) : mur mitoyen (M32) des Bâtiments 3 et 4. Le pavement en boulets (UT39) constitue le sol du local situé au nord du mur M32 (Bâtiment 3). La relation chronologique de ce sol par rapport au couloir délimité par les murets M30 et M31 est coupée par une conduite moderne.



**Fig. 24** Rue de Savièse ; tranchée à la hauteur de la maison n° 22 (profil est, vu vers le sud-est).

Le pavage UT42 constitué de gros boulets se distingue de celui des sols observés dans les caves des Bâtiments 1 à 3 par la taille des pierres et l'épais lit de pose constitué de sable gris-vert. Il pourrait s'agir du revêtement d'un passage carrossable délimité par les murs M32 et M47 permettant d'atteindre les jardins sur l'arrière des granges.





**Fig. 25** Rue de Savièse ; tranchée à la hauteur de la maison n° 22 (profil ouest). Le pavage UT42 recouvre la structure UT53 de fonction indéterminée (un trou de poteau ?).



**Fig. 26** Rue de Savièse ; tranchée à la hauteur de la maison n° 22 (profil est) : coupe à travers le mur M47. Le mur de refend M47 a été arasé avant la démolition du quartier. Le sol en relation avec ce mur devait se situer à la base de la pierre de chant qui double le parement nord du mur.



**Fig. 27** Rue de Savièse ; tranchée à la hauteur de la maison n° 22 (profil est) : mur mitoyen M64 (à gauche du jalon) des Bâtiments 4 et 5.

**Fig. 28** Rue de Savièse ; tranchée à la hauteur de l'angle sud-est de la maison n° 22 (profil est). L'arasement du mur de refend M60 est scellé par un niveau de sable correspondant au lit de pose d'un sol pavé.



**Fig. 29** Cour du home du Glarier ; tranchée à l'arrière du Bâtiment 4 (profil est) : mur M67. La maçonnerie aux parements arrachés (M67) et le sol constitué de petites dalles jointoyées au mortier (UT68) correspondent aux vestiges d'un petit édifice construit entre 1900 et 1918 (cf. plan de cadastre).



**Fig. 30** Cour du home du Glarier ; tranchée à l'arrière du Bâtiment 4 (profil est) : le sol UT68 apparaît directement sous le remblai de nivellement pour la chape au bitume de la cour.

